

# Rencontres de préparation

## Lancement pour les responsables de groupes :

Samedi 10 octobre 2020 de 14h à 17h à l'évêché de Pontoise  
(16, chemin de la Pelouse - 95300 Pontoise)

## Rencontre partage pour les responsables de groupes et les animateurs :

En mars 2021 (date et lieux à préciser...)

## Envoi pour tous :

Dimanche 22 août 2021 à 11h à l'église Frédéric-Ozanam à Cergy  
(8 rue Philéas-Fogg - 95000 Cergy)

## CONDITIONS GÉNÉRALES & PARTICULIÈRES

**Le forfait comprend :** le transport aller-retour Paris Rome, l'hébergement, les repas, la garantie annulation.

**Responsabilité :** L'organisation des pèlerinages agit en tant qu'intermédiaire entre les pèlerins, d'une part, et les prestataires, d'autre part. Elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents ou dommages survenus au cours du voyage ou du pèlerinage. L'inscription engage à participer aux activités proposées.

**Droit à l'image :** Sauf restriction explicite, en m'inscrivant à ce pèlerinage j'autorise l'utilisation de mon image sur les médias diocésains.

**Garantie annulation :** Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée à : Direction des Pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise. Tout voyage abrégé ou interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

**Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date d'annulation et aux conditions suivantes :** avant le

23/07/2021 seront retenus 146 €, du 24/07/2021 au 14/08/2021 seront retenus 365 €, du 15/08/2021 au 22/08/2021 seront retenus 730 €.

**La garantie annulation couvre l'annulation en cas de force majeure** c'est-à-dire : en cas de maladie (si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens), d'accident ou de décès (de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait, de la personne vous accompagnant ; de vos descendants, descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant ; de vos frères, soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles), en cas d'incendie ou de dégâts des eaux à condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'il se soit produit dans les 48h précédent votre départ. Cette garantie annulation est possible pour les motifs énumérés ci-dessus à l'exclusion de tout autre. Dans les cas susmentionnés, la Direction des pèlerinages étudiera le remboursement des frais d'annulation précisés ci-dessus sur présentation des justificatifs nécessaires.



# PÈLERINAGE des servant(e)s de messe à Rome

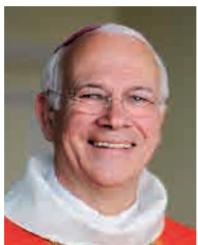
**Du 22 au 28 août 2021, dans le cadre du pèlerinage national des servant(e)s de messe à Rome,  
sur le thème : « Viens, sers et va ».**

Pèlerinage accompagné par Mgr Stanislas Lalanne,  
évêque de Pontoise



**Direction des  
pèlerinages**

# "À la rencontre de l'Église"



Chers amis,

Après cette difficile période de confinement forcé, ce temps de pandémie et le bouleversement de nos projets et de nos vies, nous voici, à nouveau, invités à partir...

« Le Seigneur Jésus t'a appelé à le servir dans la liturgie de la Messe. C'est une occasion unique pour toi de le rencontrer, de l'aimer davantage, de t'engager pour lui. Mais, tu l'as remarqué, la Messe se termine par les paroles du prêtre : "Allez !" Après avoir servi Jésus à la Messe, nous sommes tous appelés à le servir dans notre vie de tous les jours, dans la rencontre avec nos frères et sœurs : nous sommes envoyés en mission. Nous sommes envoyés en mission, n'oublie pas. » Ces paroles du pape François, je les fais miennes pour te convier au pèlerinage national des servants et servantes de messe à Rome, du 22 au 28 août 2021.

Durant ces quelques jours, en paroisse et avec tous les servants et servantes du diocèse, et ceux de l'ensemble des diocèses de France, nous inscrirons, à la suite des apôtres, nos pas dans ceux des millions de pèlerins qui, depuis des siècles, sont venus à Rome renouveler leur foi et grandir dans la condition de fidèles serviteurs du Seigneur.

Alors, viens ! Je compte sur toi.  
Amicalement.

+ Stanislas LALANNE,  
Evêque de Pontoise

**CONTACT :** Direction diocésaine des pèlerinages  
Évêché, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise  
01 34 24 74 29 – [pelerinages95@catholique95.fr](mailto:pelerinages95@catholique95.fr)  
Agrément Atout France : IM095120021



## Programme :

Ce pèlerinage est organisé en lien avec le Service national de pastorale liturgique et sacramentelle (département « Servants d'autel »). Il permettra :

- **La découverte religieuse et culturelle** de la ville de Rome (le Colisée, le Panthéon, le Forum romain, les grandes basiliques : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs, la fontaine de Trévi, les catacombes, la place Saint-Pierre, le Vatican...)
- L'audience place Saint-Pierre, avec le **pape François**
- **Des temps festifs**, veillées de prière, eucharisties, enseignements, jeux de pistes... en petits groupes, avec les servant(e)s de messe du Val-d'Oise et de la France entière.

## Informations pratiques :

Pour des raisons d'organisation, ce pèlerinage est ouvert aux jeunes servant(e)s de messe à partir de 10 ans (nés avant le 23/08/2011).

► **Voyage en train** : départ le dimanche 22 août 2021 de Paris - Gare de Lyon et retour le samedi matin 28 août 2021 à Paris - Gare de Lyon.

### ► Participation financière

730 € (tarifs dégressifs pour les fratrices : Cf. bulletin d'inscription)

Un chèque d'acompte de 150 € est demandé à l'inscription.

Possibilité d'échelonner le paiement en plusieurs chèques. Personne ne doit être empêché de participer pour une question de prix !

### ► Organisation technique : Bipel

## Inscriptions :

► **Inscription avant le 28/02/2021**

► **auprès du responsable de groupe de votre paroisse**

avec le dossier d'inscription à récupérer auprès de votre paroisse ou à télécharger sur [www.catholique95.fr/servants-rome](http://www.catholique95.fr/servants-rome)

L'inscription ne sera validée qu'après réception de tous les éléments demandés (dossier d'inscription et règlement du séjour).